

## **Les aménagements extérieurs autour du futur collège se précisent. Une exposition publique présente le projet.**

**Le projet de nouveau collège à Gilamont s'enrichit d'un nouvel apport très important : une vision de l'espace public autour du bâtiment faisant le lien entre l'installation scolaire et la vie du quartier. Une exposition dévoile les travaux rendus par les bureaux d'architectes paysagistes invités.**

Les aménagements extérieurs du futur collège à Gilamont suscitent beaucoup d'intérêt de la part de la population. Ceci a été démontré lors du processus de concertation publique mené entre mars et septembre 2013. Souhait récurrent, celui de voir « un jardin public, vert et arborisé ». A travers ce vœu transparaît la nécessité d'avoir une installation certes faite pour les écoliers mais ayant aussi une utilité pour la population dans son ensemble. Cela passe par l'ouverture extra-scolaire de certaines installations aux citoyens telles que la salle omnisports, la bibliothèque ou l'aula, mais aussi par l'aménagement extérieur qui fait ainsi le lien entre le bâtiment et la ville.

Trois bureaux d'architectes paysagistes ont été invités à développer un avant-projet dans le cadre d'une procédure de mandat d'études parallèles. Deux bureaux ont rendu un projet, le troisième a abandonné. La Municipalité, sur recommandation du collège d'experts, a attribué le mandat pour la poursuite de l'étude et la réalisation au bureau Hüsler et Associés, à Lausanne.

Les points forts du projet retenu reposent notamment sur :

- un concept architectural et paysager s'harmonisant avec l'environnement ;
- une prise en compte de la composition végétale existante (alignement des marronniers ou groupe d'arbres en bosquets) ;
- un positionnement judicieux de nouvelles passerelles sur la Veveyse ;
- un bon équilibre entre préau scolaire et espace public polyvalent ;
- une mise en valeur du temple de Gilamont voisin.

Sur ce dernier point, une réflexion va être menée sur la future vocation de ce temple et des vestiaires de Copet 3 pour les besoins du quartier. De même, un effort particulier sera porté sur les possibilités de stationnement pour les véhicules avec une gestion développée des places existantes et la création de nouvelles zones en bordure du quartier. La mobilité douce sera privilégiée le long des rives de la Veveyse notamment pour la sécurité des écoliers.

Le projet des aménagements extérieurs sera intégré à la demande de permis de construire du nouveau collège dont la mise à l'enquête publique est prévue pour la fin du mois d'août.

Une exposition publique présente les deux projets soumis à la Ville. Elle est ouverte du 10 au 18 juillet dans le hall du Collège 1838 (rue du Collège 30), du lundi au vendredi de 17h à 20h et le samedi, de 9h à 13h.